



Guide de l'éco-événement

Réduction et gestion des déchets
lors de vos manifestations



Alain AUZEMERY,
Président du SYDED



Madame, Monsieur,

Nos modes de vie et de consommation ont entraîné un doublement de notre production de déchets depuis 50 ans. La problématique des déchets est ainsi devenue un enjeu majeur de la préservation de notre environnement et de la bonne gestion des dépenses publiques. Les réglementations européennes et françaises depuis les années 2000 font de la prévention des déchets une priorité par rapport au traitement, incite à améliorer le tri et le recyclage afin de limiter la production de déchets et de préserver nos ressources naturelles.

Les acteurs publics et la société civile ont un rôle majeur à jouer pour mettre en oeuvre cette politique et doivent eux-mêmes se montrer exemplaires pour inciter les citoyens à adopter des gestes de prévention et de tri des déchets.

C'est dans cet esprit que le Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets ménagers et assimilés (SYDED) de la Haute-Vienne porte des actions de prévention dans le cadre de la mise en oeuvre successive de Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et de sa labellisation Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage (TZDZG).

Je souhaite poursuivre et renforcer l'engagement du SYDED sur la prévention et la préservation des ressources en prétendant à la labellisation Économie Circulaire auprès de l'ADEME pour répondre aux objectifs de la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le Gaspillage et l'Économie Circulaire dite « AGECE ».

Pour accompagner les organisateurs d'évènements, ce guide vous propose des actions à mener pour réduire et gérer aux mieux vos déchets lors de vos manifestations.

Le SYDED met à disposition du matériel adapté pour favoriser la bonne gestion des déchets. Les évènements à caractère commercial sont exclus de ce dispositif.

L'éco-exemplarité appliquée par tous et partout permet de diminuer les impacts écologique et économique de nos activités, ainsi que de légitimer les messages diffusés aux citoyens sur la prévention et le tri des déchets. C'est pourquoi, je vous invite à vous engager auprès du SYDED pour contribuer collectivement au développement durable.

Bonne lecture à vous,

écologiquement votre
Alain AUZEMERY,
Président du SYDED

Sommaire

Réduire mes déchets page 4

Les rôles de chacun page 5

J'organise le tri page 7

Matériel mis à disposition page 8

Pour aller plus loin page 10

Nous contacter page 12



Réduire mes déchets

Les avantages

Moins de déchets, c'est...

- Un évènement plus propre (moins de déchets par terre)
- Une image positive pour la manifestation
- Moins de temps pour les gérer
- Moins de moyens humains et financiers déployés

Comment faire ?

Il faut réfléchir en amont à l'ensemble des besoins et prévoir des alternatives générant moins de déchets.



Proposer l'eau du robinet

Ex : le festival Graines de Rue (Bessines Sur Gartempe) n'utilise plus de bouteilles en plastique pour les artistes mais de l'eau en carafe.



Utiliser de la vaisselle durable

Ex : le festival du Cirque (Nexon) a collecté de la vaisselle et mis en place un point de lavage par les festivaliers.



Valoriser ses biodéchets

Ex : composter ou donner les biodéchets à un éleveur canin



Informen en amont les participants et les fournisseurs

Ex : inviter les participants à venir avec leur gobelets/ sensibiliser les restaurateurs...



Opter pour le vrac et les grands conditionnements

Ex : pour les boissons penser aux fontaines ou aux fûts.



La décoration

Ex : le matériel et la décoration peuvent être loués, empruntés, fait main, mis en commun ou acheter d'occasion.



Installer le tri sélectif et former les bénévoles

Les rôles de chacun

Le référent responsable de la gestion des déchets

La désignation d'un référent est indispensable à l'organisation générale de l'évènement. Il est l'interlocuteur privilégié du SYDED. Il assure la mise en place et la gestion de la brigade de tri. Il assure le suivi logistique (matériel, fonctionnement, respect des consignes...) et administratif.

Il relaie les informations sur le tri et la réduction des déchets.



Happy tri !

La brigade de tri

Elle est en charge de la gestion des déchets. Cette équipe doit être entièrement dédiée à cette activité.

La brigade de tri peut être constituée parmi les organisateurs ou parmi les bénévoles, le plus tôt possible avant l'évènement.

Cette équipe peut être formée par la personne référente ou par les éco-animateurs du SYDED.

Le SYDED

Le SYDED possède la compétence de gestion des recyclables et des déchèteries. Pour la gestion et l'évacuation des ordures ménagères, vous devez vous rapprocher du service déchets de votre communauté de communes (voir p. 11).

Sur le territoire SYDED (hors CC Val de Vienne), l'évacuation des déchets s'effectue en apport volontaire aux éco-points. Nous pourrions vous orienter vers des conteneurs équipés de trappes gros producteur pour faciliter le tri, étudier ensemble une éventuelle solution de collecte par big-bags ou conteneurs mobiles.

Du matériel est mis gracieusement à votre disposition, selon les stocks disponibles. Pour la période de mai à août, il est préférable de contacter le SYDED au moins 2 mois à l'avance.

Pour en bénéficier, il suffit de d'en faire la demande aux éco-animateurs qui vous feront parvenir une convention de prêt.

Une caution peut vous être demandée pour le prêt de poubelles de tri.

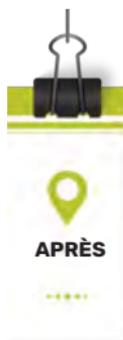
Le déroulement de l'accompagnement



- Demande auprès du SYDED au 05 55 12 12 87
- Rendez vous avec un éco-animateur pour étudier au mieux les besoins de l'évènement
- Signatures de la convention de prêt
- Création et formation de la brigade de tri
- Communication auprès des prestataires, intervenants, exposants, bénévoles
- Retrait du matériel dans les locaux du SYDED



- Information et sensibilisation par le référent ou la brigade du tri : public, personnel et bénévoles, exposants...
- Communication sur la démarche de réduction des déchets qui est engagée
- Respect des consignes et du matériel prêté
- Évacuation des déchets dans les contenants dédiés selon le dispositif choisi (éco-point ou big-bags)



- Restitution du matériel dans les délais impartis sur RDV dans les locaux du SYDED
- Réalisation d'un bilan avec un éco-animateur afin de proposer des pistes d'amélioration pour l'édition suivante

J'organise le tri

Les points de restauration sont des lieux générateurs de déchets. Il est indispensable d'informer vos restaurateurs des consignes de tri à appliquer.

Où mettre les poubelles ?

- A proximité des buvettes et points de restauration
- Entrée et sortie de l'évènement

La brigade du tri s'assure de la qualité du tri et sensibilise aussi bien le reste de l'équipe que les participants. Lors de la manifestation, pensez à vider les sacs régulièrement et à maintenir les points tri propres.



Les cartons bruns, cagettes, palettes sont à évacuer en déchèterie. (Voir p.11)

Un doute sur le tri ? Consultez www.consignesdetri.fr

Matériel mis à disposition

Poubelles duo et Trinomad

Les poubelles duo permettent aux participants de trier les déchets produits en extérieur. Elles sont accompagnées de sacs de lestage.

Plus légères, les Trinomad sont idéales pour organiser le tri en intérieur.



Poubelle duo



Trinomad

Gobelets et carafes

Le SYDED propose aux organisateurs de son territoire, le prêt gratuit de gobelets réutilisables et de carafes en verre.

Leur lavage est pris en charge par le SYDED dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Départemental de Travail Protégé d'Isle. L'organisateur devra tout de même les rincer avant restitution.

Le système de consigne : afin de responsabiliser le public et de récupérer un maximum de gobelets, nous vous invitons à pratiquer un système de consignes à 1€, le SYDED facturant 0,80€ tout gobelet manquant ou détérioré.

Le gobelet réutilisable est rentable et écologique dès 7 utilisations.



Eco-cup

L'évacuation des recyclables

Afin de gérer au mieux vos déchets recyclables, le SYDED vous propose différents équipements d'évacuation :

- Pour les petits évènements : éco-points à proximité de votre évènement
- Pour les évènements de plus grande ampleur : big-bags ou conteneurs mobiles.

Le SYDED, via un prestataire, se charge de la collecte.



Eco-point



Big-bag

Modalités de prêt

Après un rendez-vous avec l'un des éco-animateurs du SYDED, une convention devra nous être retournée remplie et signée.

Le matériel est récupéré dans nos locaux : ZA du Prouet, 59 rue de la Filature, 87 350 Panazol.

Un sac noir pour les ordures ménagères et des sacs jaunes pour les recyclables vous seront remis pour chaque poubelle empruntée.

Vous équiper

En éco-cup : www.ecocup.fr www.gobeletsgreencup.fr www.festicup.fr

Pour vous équiper : plusieurs entreprises proposent ce service avec des tarifs dégressifs (Par ex, 1000 gobelets pour 500€ soit 0.50€/gobelet).

Pour ne pas transformer cet objet en « goodies » et pouvoir le réutiliser chaque année, nous vous conseillons une infographie la plus neutre possible, sans dater votre évènement.

En poubelles duo : dic-france.fr

En poubelles Trinomad : naturen.pro

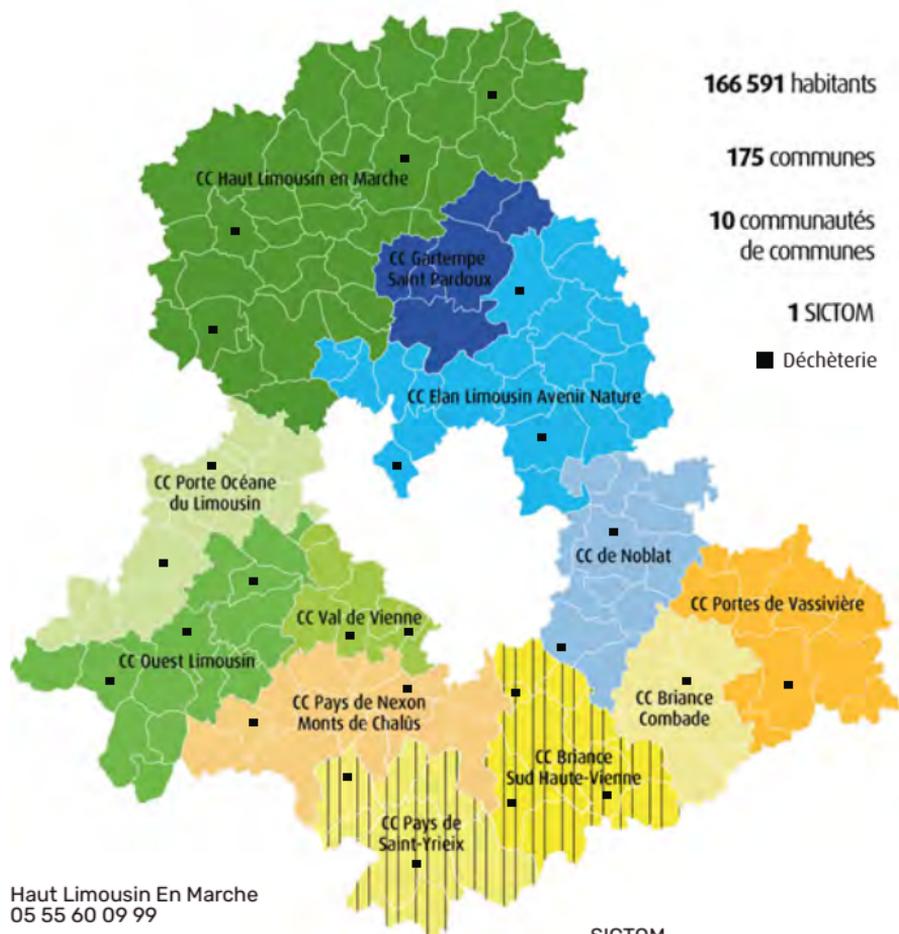
Pour aller plus loin

- **Prévoir des cendriers**
Ex : des boîtes de conserves lestées de sable ou donner de cendriers de poche
- **Installer des toilettes sèches**
Association La Niche : laniche.asso@gmail.com
La Cabane à Kopo : lacabanakopo@gmail.com
Le Tri Cycle Enchanté : contact@tricycleenchante.fr
- **Utiliser de la vaisselle durable**
Voir en ressourceries
- **Proposer un outil de covoiturage**
Ex : un tableau excel partagé à disposition des participants
- **Prévoir une part de restauration bio/ locale/ végétarienne**
- **Outil de diagnostic de l'ADEME sur evenementresponsable.fr**
- **Doper l'économie circulaire en acceptant le monnaie locale «Lou Pelou»**
lecheminlimousin.org



“Je dis ça comme ça, mais le crâne de nos ennemis est plus écologique que vos gobelets en plastique...”

Vos contacts locaux pour les ordures ménagères



Haut Limousin En Marche
05 55 60 09 99

Gartempe St Pardoux
05 55 60 93 10

Elan Limousin Avenir Nature
05 55 56 04 84

CC de Noblat
05 87 22 99 00

Portes de Vassivière
05 55 04 06 06

Briance Combade
05 55 69 39 32

SICTOM
05 55 08 10 46

Nexon Monts de Chalus
05 55 78 29 29

Ouest Limousin
05 55 78 84 07

Porte Océane du Limousin
05 55 02 14 60

Val de Vienne
05 55 70 02 69



SYDED
H A U T E - V I E N N E
tous écocitoyens !

59, rue de la Filature
ZA du Prouet
87 350 PANAZOL

contact@syded87.org
05.55.12.12.87

www.syded87.org

